



Déclaration préalable de la FSU 92

CTSD assistance éducative du jeudi 18 juin 2020

Depuis le début de la crise sanitaire, les enseignant-e-s travaillent sans relâche pour maintenir le lien avec leurs élèves. A distance, les personnels ont fait preuve d'un investissement considérable pour adapter leurs pratiques pédagogiques à une multitude d'outils numériques pas toujours performants, mettant en évidence le manque d'investissements publics en la matière. La reprise en collège et partiellement en lycée est aussi problématique. Les équipes éducatives ont dû, mettre en place des organisations complexes, adaptées à un protocole sanitaire très contraignant. Selon les établissements, le nombre d'élèves présents, en raison du principe du volontariat, a été très inégal. Dans les faits, ce ne sont pas les élèves les plus en difficultés qui sont retournés au collège. Les annonces du 14 juin remettent en cause un long travail d'organisation et imposent de penser une nouvelle organisation, dans la précipitation, et pour seulement deux semaines de cours. Dans ce contexte, le « profbashing » a profondément heurté la profession. Rejeter sur les professeurs la responsabilité d'une reprise qui n'a concerné que peu d'élèves est scandaleux.

Par ailleurs, alors que cette période a accentué les inégalités sociales, quelle est l'état de la réflexion sur la rentrée de septembre ? Le ministre insiste sur la nécessité de l'individualisation des pratiques pédagogiques alors que les moyens ne sont pas à la hauteur et les classes surchargées.

Après les annonces du 28 mai, notre vigilance sur « l'école d'après » doit se renforcer : nous nous opposerons aux 2S2C, externalisation des missions de l'Education Nationale dont une partie de celles des CPE. La FSU appelle, non pas à un transfert de compétences, mais à un recrutement massif d'AED (sans redéploiement entre département ou au sein du même département) et la fin des suppressions de postes de CPE. Par ailleurs, il faut impérativement pouvoir prolonger le contrat des AED qui terminent leur sixième année d'exercice le 31/8, car nous allons avoir besoin de tous les personnels vie scolaire expérimentés à la rentrée.

Concernant tout particulièrement ce CTSD, comme l'année dernière, les moyens de vie scolaire ne connaissent aucune augmentation alors que les conditions d'encadrement des élèves sont déjà insuffisantes. Face à une croissance démographique de plus de 502 élèves, la rentrée se fera à moyens constants et sans possibilité d'ajustements puisque les réserves d'ETP ont déjà été injectées.

Aucun moyen supplémentaire n'est prévu dans les collèges alors que ces derniers sont les plus touchés par la croissance des effectifs. 640 élèves supplémentaires sont attendus mais il n'y aucune création de poste d'AED. Nous attirons à nouveau votre attention sur la situation du collège Gounod de Saint Cloud, pour lequel un poste de CPE n'est toujours pas prévu.

En lycée, un seul ETP est créé pour le lycée Aubrac. Certes il est prévu une faible baisse des effectifs, mais nous dénonçons l'insuffisance des moyens d'encadrement depuis plusieurs années. C'est par exemple le cas au lycée Michel Ange de Villeneuve la Garenne qui a perdu un 0,5 poste l'an dernier. De plus, la poursuite de l'application de la réforme et les incertitudes liées à la situation sanitaire risquent de mettre de nombreuses vies scolaire en difficultés.

L'insuffisance des moyens alloués à l'assistance éducative confirme à nouveau que la rentrée 2020 sera placée sous le signe de la gestion de la pénurie, dans un contexte pourtant difficile. Cette politique ne peut qu'aboutir à une nouvelle dégradation de la qualité du service public d'éducation et s'éloignant encore davantage d'une école émancipatrice formatrice de citoyen(ne)s éclairé(e)s. e.

La FSU remercie enfin les personnels des services pour le travail qu'ils ont effectué pour permettre la tenue de cette instance